

SECRETARIAT D'ETAT A LA CULTURE

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

A R R E T E

Le Secrétaire d'Etat à la Culture

- VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, modifiée par la loi n° 67.1174 du 28 décembre 1967 ;
- VU le décret n° 69.607 du 13 juin 1969 portant application des articles 4 et 5.1 de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites ;
- VU la loi du 12 avril 1943 portant réglementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9 ;
- VU le décret du 9 février 1968 portant application du décret du 7 février 1959 modifié relatif au camping et notamment les articles 2 et 6 ;
- VU le décret n° 72.37 du 11 janvier 1972 relatif au stationnement des caravanes et notamment les articles 3, 7, 9 et 10 ;
- VU le décret n° 70.288 du 31 mars 1970 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales et supérieure des sites ;
- VU l'avis donné le 26 octobre 1973 par le conseil municipal d'ANDERNOS LES BAINS ;
- VU la délibération du 21 mai 1974 de la commission des sites perspectives et paysages du département de la GIRONDE ;

A R R E T E

Article 1er - Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département de la GIRONDE l'ensemble formé sur la commune d'ANDERNOS LES BAINS par les lieux dits du quartier Neuf et du Betey et délimité comme suit :

Section A5 parcelle n° 1337

Section B3 parcelle n° 861 et 862

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la GIRONDE au maire de la commune d'ANDERNOS LES BAINS qui seront responsables chacun en ce qui le concerne de son exécution et aux propriétaires intéressés.

Fait à PARIS, le 20 août 1974

Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation
Pour le Directeur de l'Architecture
le Directeur Adjoint

Signé : R. BÉQUET

Pour ampliation

L'Administrateur Civil
chargé du Bureau des Sites

Signé : Nancy BOUCHE



ANDERNOS-LES-BAINS
Lieudits du Quartier Neuf et de Betey

SIN0000191



Échelle: 1:2 000

07/09/2009

DIREN Aquitaine